

Emploi et formation professionnelle/Entretien avec la ministre,
Porte-parole du gouvernement...

...Nanette Longa : " La réforme vise la création des pôles de compétences cohérents avec les besoins économiques du marché de l'emploi "

Propos recueillis par Prissilla.M.MOUIITY
Libreville/Gabon

Après une tournée dans tous les Centres de formation et de perfectionnement professionnels relevant de sa tutelle, le membre du gouvernement revient, à travers cette interview, sur les objectifs de cette mission, la réforme sur la formation professionnelle, les attentes et les priorités du gouvernement.

L'union. Madame la ministre, vous venez de visiter les Centres de formation et de perfectionnement professionnels (CFPP) du pays, à Port-Gentil, Tchibanga, Makokou, Koula-Moutou, Franceville et Oyem. Quel est le but de cette mission ?

Nanette LONGA: tout d'abord, permettez-moi de remercier les plus hautes autorités du pays pour la confiance placée en ma modeste personne, en me nommant au sein du Gouvernement de la République, en qualité de ministre de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion, Porte-parole du gouvernement. Cette mission à l'intérieur du pays, instruite par le Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, à Madame le ministre délégué et moi, avait pour objectif de prendre contact avec les structures publiques de formation relevant de notre tutelle et, surtout, de nous enquêter de visu de l'état dans lequel sont réellement ces structures à ce jour. En outre, il s'agissait également de motiver le personnel sur l'appropriation des mécanismes et activités engagés en matière de formation professionnelle, avec l'appui des partenaires techniques et financiers que sont, entre autres, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), AVIC et Eximbank. La volonté clairement affichée étant de faire de la formation professionnelle un pilier principal du développement économique et social, conformément à la vision du chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba.

Ce tour du propriétaire vous a également permis d'écouter de nombreuses doléances des personnels et responsables desdits centres. Quelles sont les priorités, à court, moyen et long termes, pour votre ministère ?

Comme vous l'avez constaté et appris, le département ministériel dont j'ai la charge est directement concerné par la politique des réformes, à travers celle de la formation professionnelle. A ce titre, parmi les doléances qui tiennent lieu de priorités, nous pouvons noter une meilleure appropriation de cette réforme, qui prendra en



Photo : Prissilla Moussavou Mouity

Nanette Longa, ministre de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'insertion et de la Réinsertion, Porte-parole du gouvernement.

compte les nouveaux standards internationaux, engagés avec le soutien des partenaires au développement. Il sera aussi question de rendre plus visible le Partenariat public-privé voulu par les plus hautes autorités du pays. C'est dans cette dynamique que le secteur agricole occupe une place importante dans la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle. Les curricula en fonction des réalités socio-économiques de chaque province sont étudiés et cette option, parmi tant d'autres, a été retenue pour certains CFPP.

Quels sont les principaux axes de cette réforme sur la formation professionnelle ?

En poursuivant la logique de la revalorisation de ce secteur, la réforme vise essentiellement la création des pôles de compétences cohérents avec les besoins économiques du marché de l'emploi, la réforme des programmes de formation ou curricula, ainsi que le renforcement des capacités humaines par la formation des formateurs et les acteurs de la formation professionnelle. Cette réforme vise également la restructuration de l'Agence nationale de formation et de perfectionnement professionnels (ANFPP) et le nouveau mode de gouvernance des structures de formation, dans le cadre du Partenariat public-privé (PPP). Il faut également tenir compte de la construction des nouveaux centres sectoriels de forma-

tion professionnelle. Notamment le Centre des métiers des transports et de la logistique d'Akanda, les centres des TIC et BTP de la Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok.

A Franceville, vous avez procédé au lancement des travaux du futur CFP de Mvengue. Quelle sera la durée de sa construction ? Et quelle sera la différence avec le CFPP Fidèle Andjoua de Franceville ?

D'abord, la construction du Centre de formation professionnelle de Mvengue fait partie d'un vaste projet de construction de cinq Centres de formation professionnelle, en partenariat avec le groupe chinois AVIC. Les sites sont la Zone économique à régime privilégié de Nkok, et à Port-Gentil. Ce projet intègre le partenariat entre le gouvernement gabonais et le consortium chinois AVIC, et est soutenu financièrement par Eximbank. La durée du projet est fonction d'un calendrier prévisionnel. En effet, les travaux peuvent démarrer plus tôt que prévu ou plus tard, en fonction des contingences liées au transport des équipements. Nous osons croire que d'ici décembre 2020, l'établissement sera disponible et, début 2021, la rentrée des classes effective. Quant à la différence entre les deux centres, celui de Franceville est multisectoriel. Il comprend les filières du tertiaire et celles du secondaire, tandis que celui de Mvengue sera industriel et com-

prendra seulement des filières du secondaire, dans le domaine du Génie (Génie mécanique, Génie électrique, etc.). Par ailleurs, le CFPP de Franceville pourra voir certaines filières mises en veilleuse, au profit du CFPP de Mvengue, qui sera plus structuré et, donc, prendra le relais sur le programme relatif à ces filières. Le gouvernement a l'ambition de s'appuyer sur les Centres de formation et de perfectionnement professionnels, pour mettre en place une véritable politique de formation dont l'objectif est l'employabilité des jeunes.

Au terme de cette tournée, avez-vous des actions en perspectives en lien avec le marché de l'emploi ?

Comme vous le relevez si bien, nous avons une stratégie pour l'exécution de cette politique dont les jeunes devront constituer le véritable vivier. En effet, dans la réforme, les CFPP devront réellement fonctionner comme des entreprises, qui tiendront une révision des comptes, une bonne comptabilité analytique. En fonction de cela, une clé de répartition, qui prendra en compte toutes les préoccupations des agents (salariale et d'autres avantages), sera établie. Les CFPP deviendront des pôles d'excellence, donc devraient avoir des prestations de services. A ce propos, il est important de se séparer de l'ancienne logique de la formation professionnelle, qui voudrait que l'on donne les cours dans un établissement et, ensuite, l'apprenant va en stage. Le ministère est engagé dans un processus qui tient compte de toute la stratification de la mise en œuvre de la formation. Par conséquent, les modes de formation que les agents des CFPP doivent développer vont permettre d'être étroitement lié avec le métier. C'est-à-dire que le stagiaire devrait passer bien plus de temps avec l'entreprise, pour mieux acquérir la compétence, le savoir-faire. L'avantage de ce processus est que l'enseignant devient non seulement un formateur de centres, mais aussi un conseiller en apprentissage, pour le suivi et la réussite des apprenants.

Au regard de cette volonté manifeste des pouvoirs publics de mettre la formation professionnelle au cœur de la problématique de l'employabilité des jeunes, pourquoi ne pas construire des centres dans toutes les provinces du pays ?

La réforme prend en compte la construction des nouveaux CFPP sectoriels, comme je l'ai dit tantôt, et la réhabilitation des centres existants. En effet, les CFPP existent presque dans tous les chefs-lieux de provinces. Sauf dans la province du Moyen-Ogooué, où la réflexion est en cours.

Ici et ailleurs

• Paludisme
L'engagement de la pharmacie des facultés



Photo : R.H.A

La pharmacie des facultés a récemment organisé ses samedis médicaux, sur le thème de la lutte contre le paludisme et sa prise en charge. Cette initiative faisait suite à la célébration de la Journée internationale de la lutte contre le paludisme. Les usagers de ladite pharmacie ont été sensibilisés aux dangers de la maladie, aux moyens curatifs ainsi qu'à l'usage du test de dépistage rapide. « Nous souhaitons accompagner nos clients dans la prise en charge de cette pathologie. Il serait important que dans chaque ménage, il y ait des kits de dépistage. Ce qui va éviter ces paniques régulières auxquelles nous assistons lors des montées de températures », a indiqué le médecin présent à cette séance d'information.

• Royauté

Meghan et Harry, c'est un garçon



Photo : AFP

L'épouse du prince Harry, Meghan, a donné naissance à un garçon, a annoncé le prince aux médias hier. « Je suis très heureux d'annoncer que Meghan et moi avons eu un bébé ce matin, un bébé en très bonne santé », a déclaré le duc de Sussex, très souriant, aux caméras de télévision à Windsor. « Nous sommes tous les deux absolument ravis et reconnaissants pour tout l'amour et le soutien de tous. Cela a été incroyable, donc nous avons voulu simplement partager cela avec tout le monde », a-t-il dit. Bien que le bébé soit né avec "un peu de retard", le couple "réfléchit toujours à un prénom", a déclaré le prince Harry.

Rassemblés par R.H.A